

Rapport d'activité

2024



VILLENEUVOIS
À VÉLO



Le mot du Président

Entre l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot, les travaux de l'avenue du Maréchal Leclerc et des allées Georges Leygues, le réaménagement du Temple-sur-Lot et l'arrivée des porte-vélos sur les autocars régionaux, l'année 2024 promettait d'être pleine de nouveautés pour le système vélo en Villeneuvois, et nous avons été servis.

Les travaux précités ont été effectués avec plus ou moins d'encombres et ont changé le visage des villes concernées. Incontestablement, l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot aura servi de catalyseur pour le développement des infrastructures et animations en faveur du vélo. Jamais on n'aura autant parlé de bicyclette à Villeneuve ! Piste cyclable prolongée sur l'avenue d'Agen, mise en sens unique de la rue de la Fraternité, première fête du vélo depuis dix ans... Villeneuve aura frappé un grand coup d'accélérateur, à la lumière de l'effervescence de travaux au printemps.

La mobilisation des services municipaux pour le Tour de France aura eu de nettes répercussions également pour l'association. Pour la première fois depuis dix ans, une fête du vélo a rassemblé les associations cyclistes du territoire ainsi que des centaines de personnes pour un ciné-débat, des rencontres et balades populaires. Parade des vélos fleuris, collaboration avec l'association du marché bio, animation à destination des enfants auront été autant d'événements qui ont vu le jour suite aux demandes diverses de la municipalité villeneuvoise comme d'acteurs du territoire, soucieux de profiter du Tour de France pour communiquer positivement autour de la bicyclette. Toute l'année, Villeneuvois à vélo a su répondre présent, grâce à l'investissement sans faille de ses nombreux bénévoles. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Cette forte mobilisation n'aura pas diminué nos activités avec 14 ateliers de réparation en vallée du Lot, des opérations diverses dans les quartiers (atelier de réparation à la Maison des Jeunes des Fontanelles, Au lycée à vélo !) et notre véloparade, toujours plus populaire.

Conformément à nos nouveaux statuts, notre association s'est déployée dans toute la vallée du Lot, avec des actions de plaidoyer en Fumelois, vers les 4 Cantons, ainsi qu'à Tonneins et Aiguillon grâce à la parole de notre antenne VéLot, sur les territoires de Lot & Tolzac jusqu'à la confluence.

Maintenant que le Tour est passé, ne laissons pas retomber cet engouement populaire ! Nous devons collectivement poursuivre cet élan, suivre la même cadence sur la transformation urbaine de la ville, continuer les événements réguliers qui font parler de la bicyclette et incitent pouvoirs publics et privés à développer ce système vélo. Nous ne pouvons laisser revenir le train-train quotidien. Car nous avons tant de choses à faire encore, pour développer l'usage de la bicyclette au quotidien et rendre la solution vélo sûre et accessible à toutes et tous.

— **Adrien Chaud**, Président.



Sommaire

Fondée en septembre 2021, l'association Villeneuvois à vélo a pour but la défense et la promotion du vélo au quotidien à Villeneuve-sur-Lot et en vallée du Lot.

Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?	4
Plaidoyer	6
Les dossiers chauds de 2024	11
VéLot, notre antenne sur Lot & Tolzac	16
Ateliers de réparation	20
Savoir rouler à vélo	22
Vélo-école et actions sociales	23
Animations	24
Randos Vélo & Culture	30
Vie de l'association	32
Dans la presse	34

Le Conseil d'Administration

En 2024, l'Assemblée Générale a intégré cinq nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration de Villeneuvois à vélo, portant son effectif à 13. La répartition des tâches au sein du bureau s'est améliorée, permettant de solidifier la structure interne de l'association malgré les sollicitations nombreuses. Le Conseil d'Administration est toujours ouvert à de nouvelles candidatures.

Adrien Chaud, président ;
Florentin L'Hommedé, vice-président ;
Gaston Bosc, secrétaire ;
Claude Guérin, secrétaire adjoint ;
Annick Marquet, trésorière ;
Francis Cazeils, trésorier adjoint ;
Pierre Baudin ;
Thierry Genart ;
Faustine Lamard ;
Alexis Lefebvre ;
Milhène Loiseau ;
Eddy Parisot ;
Françoise Riss-Cazeils.

Ils nous soutiennent

En 2024, plusieurs collectivités locales nous ont soutenu dans nos actions en faveur du développement des mobilités douces et de la sécurité routière en Villeneuvois et en vallée du Lot.



Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?

Janvier

- 13/01** Atelier de réparation au Café cantine
- 13/01** Galette des rois des adhérents
- 31/01** Rencontre avec M. Pernix, Président de l'association du marché bio de Villeneuve-sur-Lot

Février

- 02/02** Réunion des associations vélo du territoire pour la préparation des animations du Tour de France
- 10/02** Atelier de réparation au Café cantine
- 10/02** Réunion du Conseil d'Administration
- 12/02** Entretien avec Mme Talet, Première adjointe de la commune de Fumel, sur le plan de circulation et le recours gracieux sur la rue Léon Jouhaux
- 29/02** Réunion avec Mme Vaquier, Maire-adjointe de Villeneuve-sur-Lot en charge de l'événementiel, et le service événementiel, à propos du carnaval 2024

Mars

- 01/03** Assemblée Générale 2024
- 06/03** Réunion de travail avec la CAGV sur la future piste cyclable vers les zones industrielles
- 09/03** Atelier de réparation au Café cantine
- 09/03** Réunion du Conseil d'Administration
- 13/03** Réunion avec M. Regnier et services de Villeneuve et de la CAGV sur les aménagements cyclables connectés aux allées Georges Leygues
- 20/03** Conférence de presse sur le carnaval de Villeneuve
- 21 AU** Villeneuvois à vélo et Vélocité en Agenais, au Congrès et à l'Assemblée Générale de la FUB, à Grenoble
- 24/03** Réunion avec les services de la MDJ pour préparer l'atelier de réparation aux Fontanelles

Avril

- 03/04** Réunion avec l'Asso du Marché bio et la CAGV pour la préparation de l'événement au marché bio à vélo
- 03/04** Comité des Partenaires de la Mobilité de la CAGV
- 05/04** Atelier de décoration des vélos fleuris avec le Club omnisports de Courbiac, au Café cantine
- 05/04** Parade des vélos fleuris pour le carnaval
- 13/04** Atelier de réparation au Café cantine
- 13/04** Réunion du Conseil d'Administration
- 16 AU** Ateliers de réparation participatif à la Maison des Jeunes des Fontanelles
- 18/04** Réunion avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine sur les aménagements piétons et cyclables de la RN 21
- 17/04** Réunion des associations pro-vélo de Lot-et-Garonne
- 19/04** Réunion de préparation de la Fête du Tour
- 28/04** Festi'nature de Horizon Vert, aux jardins partagés

Mai

- 11/05** Atelier de réparation au Café cantine
- 18/05** Goûter des adhérents
- 23/05** Réunion des bénévoles de la Fête du Tour
- 24/05** Journée Savoir Rouler À Vélo au château de Rogé
- 25/05** **Fête du Tour**
Atelier de réparation sur le marché place Lafayette
Ciné-débat autour du film Together we cycle
- 26/05** **Fête du Tour**
Vélo-village sur le parc de la Myre-Mory
Randonnée populaire en Villeneuvois

Juin

- 08/06** Atelier de réparation au Café cantine
- 08/06** Réunion du Conseil d'Administration
- 15/06** Atelier de réparation à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 24/06** Atelier de révision des vélos utilisés par les écoliers de Laroque-Timbaut, dans le cadre du SRAV
- 29/06** Olympiades des enfants, au parc des expositions

Juillet

- 02/07** Réunion de chantier sur l'aménagement de la traversée du Temple-sur-Lot
- 09/07** Réunion aménagements avec le Conseil départemental de Lot-et-Garonne
- 10/07** Opération « Tous à vélo au marché bio »
- 10/07** Accueil de « Donnons des elles au vélo »
- 10/07** Réunion de travail sur l'Eco'Village d'Horizon Vert
- 13/07** Atelier de réparation au Café cantine
- 13/07** Réunion du Conseil d'Administration
- 16/07** Réunion de chantier sur l'aménagement du quartier du Passage à Fumel
- 20/07** Opération Vélobus avec Vélocité en Agenais
- 24/07** Réunion de travail sur l'Eco'Village d'Horizon Vert
- 30/07** Réunion de chantier sur l'aménagement de la traversée du Temple-sur-Lot

Août

- 02/08** Réunion de travail sur l'Eco'Village d'Horizon Vert
- 10/08** Atelier de réparation au Café Cantine
- 24/08** Réunion du Conseil d'Administration
- 29/08** Entretien avec M. Llopis, Maire de Bias

Septembre

- 13/09** Réunion « Sécurité routière » du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- 14/09** Bourse aux vélos
- 30/09** Stand « Au lycée à vélo » au lycée Lot & Bastides

110 PARTICIPANTS
à la véloparade de Noël

L'association en chiffres

 **40 SPECTATEURS**
à la projection de « Together we cycle »

 **464**
ABONNÉS
sur Facebook

96 ADHÉRENTS
au 31 décembre 2024

27 196
VÉLOS VENDUS
à la bourse aux vélos

42 RANDOS
vélo et culture
en Villeneuvois

60 PARTICIPANTS
à la parade des vélos fleuris



300 ENFANTS
aux Olympiades des enfants

19 BÉNÉVOLES
pour la véloparade

Octobre

- 02/10** Réunion publique sur la mise à sens unique de la rue de la Fraternité
- 04/10** Opération « Au lycée à vélo »
- 04/10** Réunion Fête du vélo 2025
- 06/10** L'éco-village d'Horizon Vert, « Les mobilités », à la Cale de la marine à Villeneuve-sur-Lot
- 14/10** Réunion avec le bureau Iris Conseil sur le plan de circulation à Fumel
- 19/10** Atelier de réparation avec le Café cantine
- 19/10** Réunion du Conseil d'Administration
- 19/10** Hommage à Paul, cycliste tué par un automobiliste à Paris
- 22/10** Réunion de chantier au Temple-sur-Lot
- 23/10** Réunion avec la CAGV sur les projets de circulation à Villeneuve-sur-Lot
- 28/10** Visite sur site avec le bureau Iris Conseil sur le plan de circulation à Fumel
- 29/10** Réunion des associations pro-vélo de Lot-et-Garonne

Novembre

- 14/11** Formation des dirigeants sur la gouvernance associative
- 20/11** Formation des dirigeants sur la comptabilité
- 20/11** Réunion publique sur les rétablissements de la RN 21 Agen Nord, à La Croix-Blanche

Décembre

- 02/12**, Réunions avec les services techniques de Bias
- 06/12** sur la plantation d'arbres le long de la voie verte
- 06/12** Formation encadrement de la véloparade
- 07/12** Rencontre régionale des ateliers vélo à Cahors
- 17/12** Réunion sur les investissements 2025 en mobilités douces de Fumel Vallée du Lot
- 21/12** Atelier de décoration des triporteurs de Un p'tit bol d'air et Villeneuvois à vélo, avec le Café cantine
- 21/12** Véloparade « Illuminons la ville »
- 21/12** Repas des bénévoles
- 28/12** Réunion du Conseil d'Administration

Plaidoyer

L'activité de plaidoyer est l'action la plus dense, quoique l'une des moins visibles, de l'association. Avis de projets sur la base de plans, réunions avec les élus et techniciens, participation aux instances représentatives, courriers adressés aux Maires et Présidents de collectivités locales sont autant d'interventions et de moments de représentation de l'association auprès des décideurs.

Comme en 2024, Villeneuvois à vélo a répondu présent à de nombreuses études et réunions concernant des projets imaginés par les différentes municipalités : allées Georges Leygues, traversée du Temple-sur-Lot... Nous devons encore regretter l'absence de concertation dans de nombreuses communes, qui nous pousse à nous immiscer dans les projets afin d'obtenir des avancées concrètes, voire à entamer des procédures de recours, comme à Fumel.

Ainsi, l'association a fait en sorte d'être incluse, de gré ou de force, dans les discussions techniques sur les aménagements cyclables en vallée du Lot. À chaque fois, ces discussions ont conduit à de très belles avancées techniques. À Villeneuve-sur-Lot, nous avons étudié avec les services de la Ville et de l'Agglomération la continuité des pistes cyclables des allées Georges Leygues, afin qu'elles ne s'arrêtent pas brutalement hors de l'emprise chantier. Nous avons également échangé avec l'Agglomération et fait des propositions sur plan pour améliorer les pistes cyclables créées à l'occasion de la construction de la zone Grand Pièce, et pour la continuité des pistes cyclables de l'avenue Henri Barbusse jusqu'aux zones industrielles. À Fumel, notre démarche de recours contre la rue Léon Jouhaux sans infrastructure cyclable a poussé la municipalité à commanditer une étude pour un plan de circulation proposant un itinéraire alternatif pour les cyclistes ; et a permis notre participation aux réunions de chantier suivantes. Au Temple-sur-Lot, nous avons évité des pertes de priorité non réglementaires, suggérées initialement par le Conseil départemental.



Côté stationnement, notre demande auprès de la pharmacie Lafayette a été satisfaite, avec l'installation d'arceaux à l'occasion de la rénovation du parking. Cela n'a pas été le cas concernant Vertigo Park (voir p. 14). À la demande de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, nous avons sondé et adressé des retours quant au modèle d'arceau vélo acheté par la collectivité, trop court. L'Agglo a pris en compte nos retours, et commande désormais des arceaux plus longs, plus stables pour les vélos.

Nous avons participé en avril au Comité des Partenaires de la Mobilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, instance consultative obligatoire instaurée par la Loi d'Orientation des Mobilités et regroupant les différents acteurs autour de la mobilité.



Conformément à nos nouveaux statuts adoptés en 2023, Villeneuvois à vélo se développe dans toute la vallée du Lot. C'est pour cela que nous avons été très heureux de répondre aux sollicitations de la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord, et de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot, souhaitant développer un plan vélo. Pour la première, notre Président a été consulté par un chargé de mission recruté afin d'élaborer une étude sur le développement de solutions de mobilité durables et solidaires sur les 4 Cantons. Nous avons pu développer notre argumentaire en faveur d'un plan vélo, qui pour cette intercommunalité serait à concentrer autour du jalonnement sur voies à faibles trafics, voire la transformation en voie verte de routes communales — la Communauté de Communes de la Confluence et des Coteaux de Prayssas nous a sollicités, car elle y réfléchit aussi. La réalisation d'un grand itinéraire sur l'ancienne voie ferrée de Villeneuve à Falgueyrat serait un plus mais probablement trop coûteuse pour l'EPCI. En Fumelois, l'association Villeneuvois à vélo a été bien intégrée au groupe de travail avec les élus chargé de la programmation du schéma mobilités douces adopté en 2024. Nous travaillerons dès 2025 avec la communauté de communes pour des résultats concrets, tôt.

Avant / après

En tant qu'association d'usagers, Villeneuvois à vélo a été consultée à plusieurs reprises, ou a donné des commentaires, sur la base de plans de projet, pour donner des retours afin d'améliorer la circulation des cyclistes au quotidien. Après les études, 2024 a été l'année de nombreuses réalisations, avec des résultats probants et des aménagements utiles et sécurisants pour les cyclistes au quotidien. Découvrez nos actions à travers des comparaisons avant et après les travaux réalisés cette année.



VILLENEUVE-SUR-LOT AVENUE HENRI BARBUSSE

En prémices de la réalisation d'une voie verte vers Rogé, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a réalisé en 2023 le prolongement de la piste cyclable déjà existante de l'avenue Henri Barbusse, jusqu'au carrefour avec la rue Labourdette. Il est en effet prévu que la future voie verte l'emprunte avant de se diriger vers le lotissement Virabeau. Si l'association regrette expressément que les travaux n'ont pas continué au moins jusqu'à la zone industrielle du Rooy, seule zone connectée uniquement à la route de Tournon, nous avons travaillé à l'amélioration de cette piste, avec la CAGV, maître d'ouvrage. Nos suggestions ont été entendues, notamment sur la possibilité de faire cohabiter piétons et cyclistes sur le pont du Rooy, au lieu de l'obligation de mettre pied à terre, qui était initialement prévue mais aurait été dérangeante au quotidien pour les vélotaffeurs.

D'autres suggestions ont été acceptées par les techniciens, comme la matérialisation de la séparation entre trottoir et piste cyclable par une bande de résine, à défaut d'un enrobé coloré. La bande de résine, avec sa légère épaisseur, incite les piétons à ne pas marcher sur la piste cyclable, et permet la séparation sensorielle pour les personnes malvoyantes.

Cette piste cyclable est de plus en plus utilisée et montre le véritable manque qu'il y a sur les derniers hectomètres avant les zones industrielles. L'association a été consultée à de plusieurs reprises concernant un prolongement jusqu'aux zones industrielles, prévue dans le schéma directeur cyclable de l'Agglomération. La réalisation de ce prolongement dépendra des finances et subventions acceptées les prochaines années.



VILLENEUVE-SUR-LOT AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC ET AVENUE D'AGEN

Après l'effacement des réseaux en 2022, et les études l'an passé, 2024 a été l'année de la requalification complète de l'avenue du Maréchal Leclerc, sur sa portion entre la rue Sully et le parc François Mitterrand. Cet axe possède le plus grand potentiel cyclable de la ville, car menant aux lycées, complexe sportif, ainsi qu'aux zones économiques et industrielles. La réalisation de pistes cyclables sécurisées et séparées du trafic motorisé sur cet axe a été le cheval de bataille de l'association depuis sa création.

Alors que nous n'avons pas été consultés au préalable, l'association a pu grandement changer le projet initial afin d'assurer la sécurité des usagers et a convaincu les élus d'engager le prolongement à titre expérimental de la piste cyclable nouvellement créée jusqu'au lycée Lot-et-Bastides (voir rapport d'activité 2023).

Cette année était donc l'année des travaux pour ce projet et nous avons dû intervenir durant le chantier pour signaler des erreurs grossières de l'entreprise, qui allaient ruiner la qualité de la piste cyclable.

Malgré cela, de nombreuses erreurs persistent : poteaux en plein milieu de piste cyclable, bordures hautes en fin d'aménagement. Le phasage des feux initialement demandé, censé faire circuler les cyclistes avant les automobilistes afin de garantir la sécurité par rapport aux angles morts, n'a pas non plus été appliqué. Il est décevant de voir qu'un tel projet puisse subir de telles irrégularités, dégradant la qualité des aménagements envisagés. Les trottoirs de l'avenue ont été refaits en grave calcaire, c'est-à-dire en gravier, et les piétons s'en plaignent et sont nombreux à marcher sur la piste cyclable, plus agréable.

Malgré tout, Villeneuvois à vélo a salué et remercié élus et technicien pour la réalisation de cette piste cyclable et de son prolongement jusqu'au lycée, apparu la semaine du Tour de France. Le nombre de lycéens se rendant à vélo a augmenté, et l'association a organisé une opération pour les en féliciter (voir p. 28). Cette opération a incité la ville à installer au plus vite les plots séparant la piste cyclable de la chaussée. Sur la suggestion de l'association, la ville continue d'améliorer cette piste, avec l'installation d'un feu mixte piéton et vélo près de la rue Alphonse Daudet.



LE TEMPLÉ-SUR-LOT RÉAMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

La commune du Temple-sur-Lot a lancé durant ce mandat un grand projet de réaménagement complet de la traversée du bourg, empruntée par la circulée RD 911. Cet axe très routier était le dernier maillon manquant des voies vertes entre Castelmoron-sur-Lot et Sainte-Livrade-sur-Lot. Ainsi, un aménagement cyclable ici était primordial, afin de basculer l'itinéraire de la véloroute de la vallée du Lot sur la rive gauche, avec un parcours quasiment à 100 % en site propre.

Après des études durant deux ans, le projet est lancé en marché public en décembre 2022, et l'association Villeneuvois à vélo a émis un avis détaillé en janvier 2023 avant l'attribution du marché, afin de corriger de nombreux détails pour la bonne circulation des piétons et cyclistes : rayons de giration, signalétique au sol, régime de priorité...

Suite à ce courrier, l'association Villeneuvois à vélo a été invitée, par le bureau d'études Pi r carré, à **toutes les réunions de chantier**, avec la mairie du Temple-sur-Lot, afin d'améliorer le projet en lien avec l'entreprise Eiffage.

De très grandes avancées ont été obtenues pour un axe piéton et cyclable de qualité au quotidien : rachat d'une partie des propriétés privées afin d'améliorer la visibilité entre voie verte et portails, modifications du parcours afin d'avoir des virages doux, voie verte prioritaire sur les sorties de maison (conformément à la loi), trajectoires matérialisées au sol le long des passages piétons, et emploi de feux piétons - vélos dans les carrefours à feux.

Le chantier s'est déroulé durant toute l'année 2024, et Villeneuvois à vélo a continué à le suivre afin d'assurer sa qualité. Face aux demandes du Conseil départemental de donner la priorité aux véhicules tournants sur les cyclistes (ce qui est contraire au Code de la route), nous avons persisté et obtenu un rétro-pédalage (sauf devant la Base nautique...). Nous avons également effectué une visite sur plan pour l'implantation des potelets anti-stationnement, même s'il y en a tout de même encore trop pour nous. Nous avons également signalé plusieurs erreurs de chantier qui ont été corrigées. Villeneuvois à vélo tient ici à remercier la mairie du Temple-sur-Lot, et le bureau d'études Pi r carré, pour leur travail et cette belle coopération.

Les dossiers chauds en 2024



Image La Dépêche du Midi

VILLENEUVE-SUR-LOT VOIE VERTE VERS ROGÉ

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a pour projet de prolonger la voie verte en Villeneuvois en bords de Lot jusqu'au site de Rogé, avant un prolongement dans un second temps jusqu'à Penne d'Agenais. Ce projet contribuera à terme au développement de la véloroute de la vallée du Lot, dont l'itinéraire pourra ainsi être basculé rive gauche sur un itinéraire en site propre, alors qu'elle passe aujourd'hui à travers Courbiac et sur la route de Falgueyras, circulée et éloignée du Lot.

L'association Villeneuvois à vélo a toujours été en faveur de ce projet qui permet de développer un itinéraire cyclable en site propre en direction de Penne d'Agenais, tout en préservant la voie ferrée pour une potentielle réouverture. Si bien réalisée, cette voie verte sera également un itinéraire majeur pour se rendre sur les zones d'activité économique et industrielle de Villeneuve-sur-Lot, porteuses de milliers d'emplois et ouvrant ainsi le vélotaf à de nombreuses personnes.

C'est en ce sens que nous avons appelé nos adhérents à participer à l'enquête publique du 18 juin au 8 juillet 2024 visant à la déclaration d'utilité publique du projet. Nous avons rencontré deux fois le commissaire-enquêteur et avons rédigé une contribution détaillée contenant notre avis, en faveur du projet et contre l'alternative sur la voie ferrée.

La mobilisation des adhérents de l'association a compté dans l'enquête publique qui a récolté 41 contributions favorables sur 61 au total. L'association a été consultée quant à la compatibilité de la voie verte avec la servitude de marchepied aux bords du Lot.

Les conclusions du commissaire-enquêteur, donnant un avis favorable avec réserves, permettent désormais d'avancer sur ce dossier. La première tranche de travaux, prévue pour 2025, doit permettre de relier la zone Grand Pièce au barrage hydroélectrique.



Image mairie de Fumel

FUMEL RUE LÉON JOUHAUX & QUARTIER DU PASSAGE

La commune de Fumel développe depuis 2015 une rénovation massive du quartier du Passage, quartier historiquement développé autour de l'usine de Fumel. Cette rénovation comprend notamment la requalification en plusieurs phases de la voirie du quartier, qui s'inscrit sur de nombreuses années. Après avoir requalifié l'avenue de l'Usine entre 2015 et 2021, la mairie de Fumel s'est attaché les services du bureau Urbicus pour la requalification de la rue Léon Jouhaux, axe majeur reliant le centre-ville au pont sur le Lot.

Alors que cette rue est stratégique et a été *a posteriori* repérée comme axe structurant dans le schéma cyclable communautaire, les élus de Fumel ont privilégié une avenue sans aménagement cyclable, où « végétalisation, sécurité, stationnement ont été au cœur des préoccupations » pour cette désormais « rue-jardin ». Le résultat est une avenue, pourtant large et inclinée, possédant du stationnement automobile des deux côtés de l'avenue et de larges trottoirs, sans aucune sécurité pour les cyclistes.

Face à cet aménagement non conforme à la loi (article L228-2 du Code de l'Environnement), nous avons déposé un recours gracieux en novembre 2023 auprès du Maire de Fumel, le mettant en demeure de mettre cette rue en conformité avec la loi, en réalisant des aménagements cyclables. La commune nous a répondu en janvier, confirmant son refus d'aménager, afin de préserver la végétalisation et les places de stationnement recrées. Suite à ce recours gracieux, nous avons été conviés à une réunion de travail à la mi-février.

Face au risque de recours contentieux sur la rue Léon Jouhaux qui aurait conduit à réaliser de nouveaux travaux afin de créer un aménagement cyclable sur une rue neuve, la mairie de Fumel s'est engagée en réunion puis à l'écrit à des mesures compensatoires : améliorer la piste cyclable en création autour du rond-point du pont sur le Lot (qui relie l'avenue de l'Usine à l'ancienne gare) ; et lancer une étude pour un plan de circulation global sur les rues Soulacroix et Armand Fallières afin de proposer un itinéraire alternatif attractif pour les cyclistes à la rue Léon Jouhaux non aménagée.

Notre association a alors fait partie prenante des réunions de chantier concernant la requalification du quartier du Passage phase 3, entre l'avenue de l'Usine et la rue Léon Jouhaux, avec notamment la tête de pont. Nous avons pu faire intégrer de nombreux changements aux plans initialement prévus, avec la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle en connexion avec une future piste cyclable créée par le Conseil départemental sur le pont sur le Lot, ainsi que vers l'avenue de l'Usine, ou des angles plus arrondis pour une meilleure transition pour les cyclistes vers la rue de la Gare.

En octobre, la mairie de Fumel a commandité auprès d'Iris Conseil une étude concernant le plan de circulation du centre-ville, comprenant les rues autour de la gare et la connexion entre la voie verte et le centre-ville de Fumel. Nous avons pu faire une visite sur site avec les techniciens chargés de l'étude, afin de donner notre avis pour un plan de circulation qui incite et améliore l'usage du vélo à et vers Fumel.



VILLENEUVE-SUR-LOT RUE DE LA FRATERNITÉ

En avril, des travaux de gaz urgents ont permis de rendre la rue de la Fraternité aux piétons, cyclistes, riverains, loin du tumulte automobile qu'elle connaissait. Cette rue de la Fraternité, première entrée de ville de Villeneuve, montrait les stigmates d'une rue gangrenée par l'automobile, avec des trottoirs bien trop étroits, un flux automobile constant et du bruit fatigant. Durant les travaux, il n'était pas rare de voir des enfants jouer, des cyclistes passer, des passants discuter.

Ces travaux ont donné des idées aux décideurs, et c'est ainsi qu'à titre expérimental, la rue de la Fraternité a été mise à sens unique, du centre-ville jusqu'à la Poste pendant plusieurs semaines, afin d'étudier les conséquences sur les flux de circulation. L'objectif de ce sens unique était de rééquilibrer les flux automobiles entre le pont de Bastérou et le pont de la Libération, et d'éviter les remontées de files existantes en raison du carrefour à feux avec la rue de Penne. Les véhicules venant de Bias étant plus naturellement incités à prendre le pont de Bastérou, disposant de bandes cyclables, plutôt que celui de la Libération, ce sens unique contribuait à réduire le flux automobile sur le pont, et à diminuer le sentiment d'insécurité pour les cyclistes sur le pont de la Libération. L'association a publiquement salué cette expérimentation, car c'est la première fois depuis la mise en sens unique de la rue des Cieutat dans les années 1990 qu'un axe aussi structurant voit son plan de circulation modifié !

Après six mois d'expérimentation, la municipalité villeneuvoise a organisé une réunion publique début octobre auprès des riverains et commerçants. Face aux nombreuses critiques, l'association a appelé ses adhérents à participer en nombre, et était présente à cette réunion.

Alors que durant l'été, le Maire de Villeneuve-sur-Lot considérant que le sens unique était meilleur, rendant un profil plus agréable pour cette entrée de ville, la mairie a finalement annoncé à la mi-octobre le retour à double sens de cette rue, accompagnée de la suppression du stationnement, afin d'élargir les trottoirs en 2025. Cet arbitrage constitue le premier recul sur une politique cyclable depuis 2020. Le choix du retour en arrière est une déception pour Villeneuvois à vélo, une occasion manquée pour faire de la rue de la Fraternité une rue plus apaisée. Une rue de la Fraternité avec de la végétalisation, un sens unique automobile et une bande cyclable en contre-sens ainsi que des trottoirs élargis auraient été une entrée de ville plus digne d'un cœur de bastide.

Faible compensation : la rue de la Fraternité et le pont de la Libération passent à 30 km/h, et la rue Gambetta passe à sens unique. Désormais, une réflexion doit être lancée sur la piétonnisation complète du pont des Cieutat, emprunté par plus de 1 200 piétons et 350 cyclistes par jour. Cette piétonnisation doit permettre de créer un itinéraire attractif et sécurisé pour les cyclistes, par la rue des Cieutat, menant aux allées Georges Leygues.



INTERMODALITÉ DES PORTE-VÉLOS SUR LES CARS VILLENEUVE – AGEN

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a instauré un article (L1272-6 du Code des transports), stipulant que tous les autocars nouvellement mis en service à compter de juillet 2021 doivent être équipés d'un système permettant de transporter au moins cinq vélos non démontés. À l'occasion du changement de délégataire de service public, la ligne de transports en commun interurbain n°440 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen s'est vue dotée de nouveaux autocars. Ainsi, ces autocars doivent légalement être dotés de dispositifs de porte-vélos. L'intérêt de ces porte-vélos est grand : la ligne Villeneuve – Agen est l'une des plus fréquentées de Nouvelle-Aquitaine, remplace un service ferroviaire disparu et relie les deux villes principales du département. Le nombre de travailleurs y est nombreux, et disposer de porte-vélos sur ces autocars permet à chacun d'effectuer les premiers et derniers kilomètres à vélo, remplaçant ainsi totalement le besoin d'une voiture sur les trajets domicile – travail.

Dès 2022, nous avons sollicité la RRTL, nouvelle délégataire du service, puis la Région Nouvelle-Aquitaine afin de connaître leurs intentions quant à l'installation de ce dispositif. Face à l'absence de porte-vélos sur les nouveaux autocars arrivés en septembre 2022, nous avons entamé une procédure de recours contre la Région afin de l'enjoindre à équiper ces autocars d'un système de porte-vélos. Notre démarche est allée jusqu'à l'engagement d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Bordeaux contre la Région, en 2023.

À la suite du dépôt de ce recours inédit en France, le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine nous a confirmé fin 2023 l'installation d'un système sur les autocars de la ligne Villeneuve – Agen dès le 1er semestre 2024.

Ces porte-vélos ont effectivement été mis en service en février 2024, sans un bruit. La discrétion de la Région sur cette mise en service (qui n'est apparue sur les fiches horaires qu'en juillet) laisse à penser que la Région, très frileuse sur le sujet, ne souhaite pas que ce service soit un succès, pour donner des raisons à ne pas le généraliser aux autres lignes régionales, malgré la loi.

Pour compenser ce silence, notre association a fait les honneurs des pages régionales de *Sud Ouest* en mars 2024, ainsi que la revue *Vélocité* de la FUB en juillet 2024, pour raconter notre action et promouvoir le service. Nous avons également fait un retour d'expérience au sein du réseau de la FUB, notamment auprès du Collectif Vélo Occitanie pour aider nos voisins à convaincre leur région. Le 20 juillet, nous avons organisé, avec nos confrères de *Vélocité* en Agenais et notre antenne *VéLot*, une opération *Vélobus* afin de promouvoir le service auprès des Agenais : à travers une balade à vélo de Villeneuve à Castelmoron, à la rencontre des membres de notre antenne *VéLot*.

En 2025, l'association devra appuyer la communication de ce nouveau service, permettant de développer l'intermodalité entre Villeneuve-sur-Lot et Agen.



VILLENEUVE-SUR-LOT ALLÉES GEORGES LEYGUES

Les travaux des allées Georges Leygues ont réellement débuté en 2024, et prennent une large place dans le paysage villeneuvois. Dans un bel effort d'anticipation, nous avons été conviés cette année à des réunions afin de donner notre avis concernant la continuité des pistes cyclables des allées Georges Leygues, en dehors du projet initial vers les allées Lamartine, cours Victor Hugo et boulevard Palissy. Nous avons pu échanger avec élus et techniciens sur la base des plans de projets présentés, et proposer des concessions afin d'améliorer les bandes cyclables existants. Vers le cours Victor Hugo, nous avons engagé une démarche proactive de conception de plans afin de proposer un aménagement plus sûr que des bandes cyclables. Ces continuités doivent être réalisées dans la foulée des travaux des allées Georges Leygues, censés se conclure début 2026.



VILLENEUVE-SUR-LOT POUR DES RUES AUX ÉCOLES

Depuis trois ans, la mairie de Villeneuve-sur-Lot aménage les abords des écoles primaires de manière à les « sécuriser »... pour le trafic automobile et non pour les enfants. Après avoir créé des places de dépose-minute à l'école Clément Marot, la municipalité s'est engagée dans une expérimentation visant à augmenter le stationnement automobile devant les écoles Jules Ferry, pourtant situées au cœur du quartier des Fontanelles. Face à ce que nous considérons comme une ineptie, nous avons envoyé un courrier suggérant à la municipalité d'expérimenter, à l'occasion du Tour de France, l'instauration d'une « rue aux enfants », par la fermeture au trafic auto-mobile des rues devant les écoles, aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Ce courrier est resté lettre morte. La rue Jean Cocteau rénovée ne dispose pas (encore) d'aménagements cyclables, ce qui est un très mauvais signal quant aux ambitions de la municipalité en faveur de la mobilité scolaire des enfants.



STATIONNEMENT LE VERTIGO PARK, BONNET ROUGE

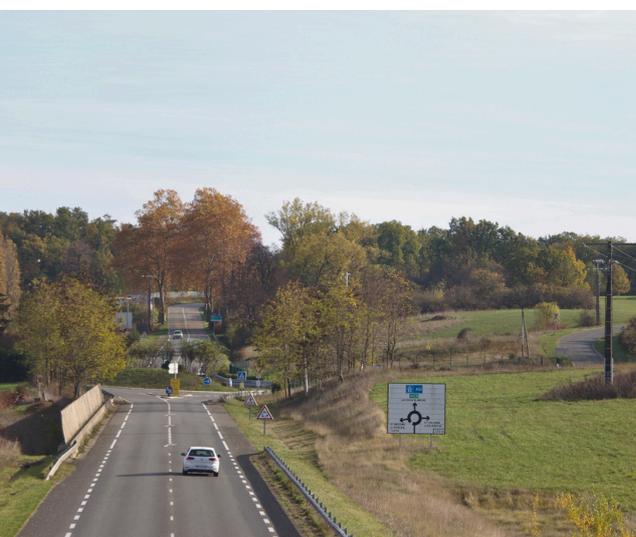
En 2022 à l'annonce de la construction d'un parc de loisirs Vertigo Park, nous avons consulté le permis de construire et contacté les propriétaires afin de leur signaler l'absence de places de stationnement vélo, contrairement aux obligations légales, malgré la présence de 177 places de stationnement automobile. Une mise en demeure avait également été adressée au service urbanisme de l'Agglomération. En 2023, au moment de l'ouverture du Vertigo Park, aucune place de stationnement vélo n'est présente... mais de nombreuses places de stationnement moto, inutilisables par les cyclistes ! Malgré plusieurs courriers, les sociétés derrière le Vertigo Park ne nous ont jamais répondu. Fin 2024, des places de stationnement vélo, sous la forme de râteliers au sol, ont été installées. Cela n'est toujours pas conforme à la loi, mais les délais de recours sont expirés. Villeneuvois à vélo dénonce publiquement le manque de considération des propriétaires de Vertigo Park pour les familles à vélo.



BIAS

ARBORISATION DE LA VOIE VERTE

Depuis deux ans, Villeneuvois à vélo tente de rentrer en contact avec la mairie de Bias et l'Agglomération afin de proposer la plantation d'arbres le long de la voie verte en Villeneuvois, notamment à Bias. L'été en effet, la voie verte n'est pas ombragée. Après deux ans de silence, nous avons procédé à la plantation « pirate » d'arbres au bord de la voie verte en janvier. Ces arbres ont malheureusement été arrachés lors d'une tonte rase des abords de la voie verte au printemps, mais notre action a permis de rencontrer le Maire de Bias en août afin de lui exposer notre action et de demander son concours pour l'arborisation de la voie verte. Depuis, nous avons échangé deux fois, et sur site, avec les services techniques de Bias afin de réfléchir à une arborisation plus poussée. Le travail, notamment de recherche de financements, est en cours.



RN 21

DES AVANCÉES CONFIRMÉES

Alors que les travaux du créneau de Monbalen ont battu leur plein en 2024, l'association Villeneuvois à vélo a grandement avancé sur les continuités cyclables dans le cadre du projet RN 21 Agen Nord. Nous avons été conviés à une réunion avec les équipes de la DREAL Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux afin d'échanger avec eux sur toutes nos demandes concernant le projet : connexions entre ancienne et nouvelle RN 21 (avec des configurations de rond-point similaires à Saint-Antoine-de-Ficalba), chaudiou sur l'ancienne RN 21 à Galimas. Notre exigence d'un passage souterrain à Artigues (au lieu-dit Roudé) a été satisfaite par les décideurs, permettant la continuité cyclable entre Artigues et Foulayronnes. Les suggestions évoquées ont été confirmées lors de réunions publiques auprès des habitants des communes concernées, en novembre.

Là où nous n'avons pas été sollicités...

Malgré nos nombreuses sollicitations et les avancées obtenues par l'association, nous ne sommes toujours pas consultés de manière systématique, tant par les municipalités que les intercommunalités. Au niveau local, nous ne pouvons que nous plaindre de la rénovation en cours de la rue Jeanne d'Arc, sans aménagement cyclable donc non conforme à la loi, et qui prévoit même des bordures et une double perte de priorité à la voie verte en Villeneuvois. Une détérioration similaire des conditions pour les cyclistes a été opérée durant l'été 2024 sur la voie verte vers Sainte-Livrade-sur-Lot, à Allez-et-Cazeneuve, avec la pose de hautes bordures de trottoirs en travers de la piste cyclable à l'occasion d'un chantier censé sécuriser les cyclistes !

Au niveau départemental, nous regrettons que deux ans après la signature de la Charte des aménagements en agglomération avec le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, nous n'ayons été consultés pour aucun projet de rénovation de voirie. Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot ont procédé à des rénovations de voirie en centre-ville sans que nous n'ayons été consultés.

En 2025, nous serons plus vigilants quant au respect de la loi et à la création d'aménagements cyclables lors de requalifications de voirie. L'avenue Jacques Bordeneuve à Villeneuve-sur-Lot, la rue Cami de Pastourel à Bias ou la sécurisation autour du collège de Penne-d'Agenais sont autant de projets sur lesquels nous serons attentifs.



Rapport d'activité de l'antenne VéLot



Pour VéLot, antenne de Villeneuvois à vélo, l'année a été riche et nous espérons que 2025 le sera plus encore.

L'association a porté son action de plaider en faveur des aménagements cyclables auprès des communes de Tonneins et Aiguillon. Ces villes représentent des bassins de populations et d'activités dynamiques au sein de notre territoire. De plus, de nombreux aménagements de voirie sont prévus ou en cours. Il nous paraissait donc important de faire entendre la voix des usagers concernant ces aménagements.

Tonneins présente un très bon potentiel pour le développement du vélo. La ville est dynamique, le relief n'est pas trop contraignant et la gare est un atout conséquent. Val de Garonne Agglomération (VGA) l'a bien compris avec la mise en place d'un pôle d'échange multimodal (PEM). La gare est donc en réaménagement afin de mieux accueillir l'ensemble des modes de transport : car, bus, piétons, vélos et voitures, tout en végétalisant le lieu. Tonneins et VGA étudient un plan de circulation pour la ville. Des pistes cyclables sont également en cours d'étude, notamment pour relier le collège. Nous saluons ces initiatives et nous restons à l'écoute et attentifs aux projets en cours et à venir.

À Aiguillon, nous avons été invités à participer à l'étude sur le plan de circulation et de stationnement. Nous remercions encore le Maire Christian Girardi de nous avoir conviés. L'étude a été rendue en début d'année 2024 et les premiers aménagements ont déjà vu le jour. L'étude prévoit de mettre à 30 km/h tout le centre d'Aiguillon et l'hyper centre en zone de rencontre (20 km/h).

La place Espiau et la rue Hoche ont été refaites en zone de rencontre avec de la végétalisation. Ce sont de très bons aménagements. L'avenue de la Gare a été aménagée en urbanisme tactique, c'est-à-dire avec des balises souples, pour permettre un aménagement immédiat et sécuriser les piétons rejoignant le centre depuis la gare, notamment les lycéens. Enfin, l'avenue du 8 Mai 1945 bénéficie de chicanes, d'une limitation à 30 km/h et de bordures permettant de protéger les piétons et ralentir les véhicules.

- 24/01** Rencontre avec M. Rinaudo, Maire de Tonneins
Propositions d'aménagements rapides
- 13/02** Dossier halte vélo - CC Lot & Tolzac
- 22/02** Comité de pilotage sur l'étude de circulation et de stationnement - Aiguillon
- 22/02** Réunion préliminaire plan de circulation de Tonneins
- 22/02** Répare vélos - Castelmoron-sur-Lot
- 05/05** Répare vélos - Aiguillon
- 18/05** Répare vélos - Laugnac
- 25/05** Au ciné à vélo - ciné-débat à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 01/06** Répare vélos - Fête des Savoirs Faire - Prayssas
- 15/06** Répare vélos - Sainte-Livrade-sur-Lot
- 18/06** Convention pour la récupération des vélos en déchetterie de la CC Lot & Tolzac
- 14/07** Répare vélos - Big jump - Aiguillon

- 2025** Aménagement rue de Visée et Bazin - Aiguillon
- 2025** Vallée de la Masse cyclable ?
- 2025** Aiguillon vers le pont de Saint-Léger cyclable ?
- 2025** Propositions d'infrastructures - Castelmoron-sur-Lot



De nombreuses infrastructures et changements sont prévus à Aiguillon. Par exemple, la rue Jean Émile Bazin va voir son sens inversé et ses trottoirs refaits ainsi que la fin de la rue de Visé. VéLot sera particulièrement attentif à l'intégration des cyclistes et des piétons dans ces espaces. C'est une bonne chose, la ville a elle aussi un bon potentiel cyclable. Ces infrastructures permettront le choix de se déplacer autrement et notamment pour les plus modestes ou ceux sans accès à une voiture. Le département a lancé une étude pour une passerelle en encorbellement sur le pont de Saint-Léger, entre Aiguillon et Damazan, au bénéfice des piétons et des cyclistes. Nous avons déjà rencontré les élus d'Aiguillon pour leur proposer de compléter cet aménagement en créant une piste cyclable pour relier le pont depuis Aiguillon. Ce passage reste le plus dangereux, la partie vers Damazan possédant déjà un itinéraire loin des grands axes. Nous souhaiterions leur proposer une étude plus poussée en ce sens pour permettre une inauguration conjointe.

En 2025, nous travaillerons toujours sur un dossier de propositions concrètes pour améliorer la cyclabilité et la marchabilité de la commune de Castelmoron-sur-Lot. Ces dossiers de fond demandent du temps et de la réflexion. Nous allons continuer nos réparations de vélos itinérants : Castelmoron-sur-Lot, Prayssas, Aiguillon, Tonneins et d'autres en fonction des demandes. Nous souhaiterions continuer de travailler avec la ville d'Aiguillon pour ces aménagements du centre mais aussi proposer une piste vers le pont de Saint-Léger. Et pour finir, nous travaillons avec l'association COP-T et la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas pour imaginer un itinéraire cyclable rural, le long de la vallée de la Masse. Cette voie permettrait de relier Port-Sainte-Marie à Villeneuve-sur-Lot en profitant d'un relief accessible et sans grands investissements. C'est un projet intéressant car de nombreux autres axes parallèles existent pour rediriger le flux de véhicules.

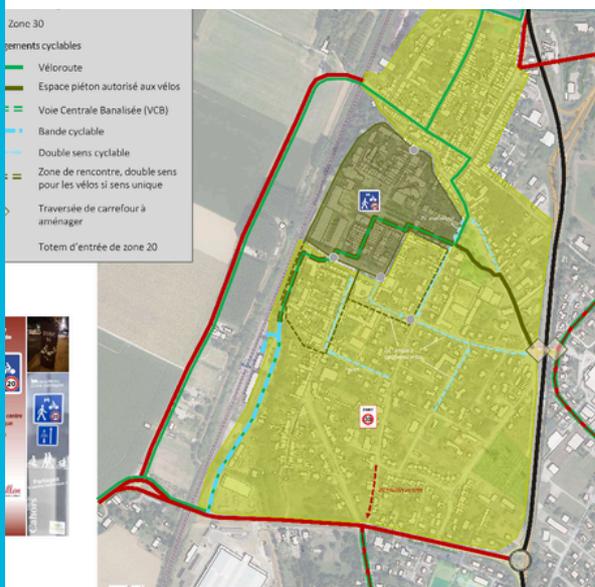




CASTELMORON-SUR-LOT HALTE VÉLO

Fin 2023, la communauté de communes Lot-et-Tolzac nous conviait à discuter d'un projet de halte vélo à Castelmoron-sur-Lot. En février 2024, nous leur remettons un dossier technique et argumenté, accompagné d'un plan pour améliorer le projet (40 heures de travail). Comme souvent sur les dossiers touchant à la voirie, l'objectif est de gommer les gênes techniques ajoutées aux cyclistes : angles droits, bordures, détours inutiles, manque de visibilité ou de place. Nous continuerons de suivre le projet en 2025.

Cette halte sera inédite en vallée du Lot. Le développement touristique est toujours un bon point de départ pour développer des infrastructures servant aux cyclistes du quotidien.



AIGUILLON PLAN DE CIRCULATION

Aiguillon s'est dotée en début d'année 2024 d'un plan de circulation et de stationnement ambitieux, censé apaiser les vitesses du centre et favoriser la marche et le vélo. Quelques premiers aménagements ont été effectués en 2024.

De nombreux projets sont en cours et nous resterons force de proposition. Les rues de Visé et Bazin seront étudiées en 2025, mais aussi un projet de pôle d'échanges multimodal autour de la gare en plusieurs phases. En dehors des infrastructures, Aiguillon manque grandement de possibilités pour se stationner à vélo : écoles, gare, place Espiau, stade ou encore grandes surfaces, par exemple. Dans un avenir proche, il est tout à fait envisageable de relier la gare à la zone d'activité de Damazan à seulement 6 km par une voie cyclable sécurisée. Une passerelle en encorbellement sur pont de Saint Léger est à l'étude par le Département.



TONNEINS POLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Nous avons participé aux réunions publiques sur le pôle d'échange multimodal de Tonneins puis délivré un avis technique. Le Maire Dante Rinaudo nous a fait part de sa volonté de rapidement mettre en place des infrastructures cyclables à Tonneins sans travaux lourds. Dans ce cadre, nous avons effectué une visite d'observation du centre-ville de Tonneins et constitué un dossier d'avis technique que nous avons remis au Maire. Par exemple, nous proposons de repenser le sens de circulation de certaines rues et la mise en place de pistes cyclables en urbanisme dit "tactique". Des plots ou des obstacles sont mis en place à moindre frais pour rapidement partager la voie et mettre les cyclistes en sécurité. Ces documents sont disponibles sur notre site internet. Par la suite, nous avons participé à une réunion préliminaire pour l'étude d'un plan de circulation à Tonneins. Val de Garonne Agglomération, qui est en charge de la voirie et des infrastructures cyclables, prévoit notamment la mise en place en 2025 d'une piste cyclable reliant la gare et le collège Germillac. Les travaux du pôle d'échanges multimodal seront achevés courant mars 2025. Nous resterons donc attentifs aux aménagements en projets.

ATELIERS DE RÉPARATION

Compte tenu de la ruralité de notre territoire et de la dispersion démographique, il nous paraissait pertinent de proposer des ateliers de réparation itinérants. Le premier répare vélos de l'année s'est tenu à Castelmoron-sur-Lot répondant aux nombreuses demandes. En effet, 16 vélos ont été réparés en un répare-vélo de trois heures en 2023, et 20 en 2024. De nombreux participants se sont montrés désireux d'apprendre les bases de la mécanique vélo. VéLot a ensuite posé ses outils à de nombreux endroits de la vallée du Lot :

- à **Aiguillon**, le 05 mai 2024, ainsi que le 14 juillet 2024 dans le cadre du Big Jump organisé par le SMAVLOT sur la plage d'Aiguillon ;
- à **Laugnac**, le 18 mai 2024, dans le cadre d'un répare-cassé organisé par l'association COP-T ;
- à **Prayssas** lors de la Fête du Savoir-Faire de l'association COP-T, le 1er juin 2024 ;
- à **Sainte-Livrade-sur-Lot**, le 15 juin 2024.

Ces ateliers d'auto-réparation sont pour l'association une vitrine essentielle, ils nous permettent de rencontrer les cyclistes du quotidien, d'échanger avec eux sur leurs problématiques de circulation, recueillir les témoignages et mieux cibler les besoins des usagers sur notre territoire. Ils sont aussi le terrain idéal pour rencontrer les jeunes cyclistes. L'ambiance est conviviale et chacun est invité à prendre les outils en main pour apprendre et réparer son vélo, guidé par notre Mécano en Chef, Julien. Ces événements sont au cœur de notre activité de promotion du vélo auprès du grand public car pour faire du vélo, encore faut-il avoir un vélo qui roule !

RÉCUPÉRATION DE VÉLOS

Depuis sa création, Vélot a pris en main la gestion du stock de vélos récupérés en déchetterie grâce aux conventions signées entre Villeneuvois à vélo, VéLot et les déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac. Les cadres non réutilisables sont démontés, puis les pièces détachées sont triées afin de pouvoir être réemployées. Pour l'organisation du stock, nous avons fabriqué une étagère à bacs en matériaux de récupération, des bidons coupés longitudinalement servent de tiroirs ! Ce stock a permis d'alimenter la bourse aux vélos, une dizaine de vélos roulants contrôlés et préparés et une vingtaine d'autres vélos réparés grâce au stock de pièces.





Ateliers de réparation

Fidèle à notre volonté de développer la vélonomie et les services pour les cyclistes au quotidien, nous avons organisé chaque mois jusqu'en août un atelier de réparation de vélos, en pleine rue, en partenariat avec le Café cantine. Sur l'année, ce sont **8 ateliers de réparation** qui ont été conduits devant le Café Cantine, rue de la Convention, grâce au vélo-cargo acquis en 2022 avec les aides de la commune de Pujols et de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Ces ateliers continuent d'aider de nombreuses personnes qui souhaitent réparer ou apprendre à réparer leur vélo. En tout, cet atelier a touché **une quarantaine de personnes**, le tout dans une ambiance conviviale. Cela ne serait pas possible sans l'appui d'**une dizaine de bénévoles**, de manière occasionnelle ou régulière. La raréfaction des bénévoles depuis septembre nous a conduit à réduire la fréquence de nos ateliers de réparation, à une fois tous les deux mois. Cette baisse de fréquence, nécessaire afin d'assurer la présence de bénévoles sur ces ateliers, a également conduit à une baisse de la fréquentation.

L'absence d'un local pénalise toujours autant cette activité de Villeneuvois à vélo. Si l'achat d'un local pour le stationnement vélo des résidents était budgétisé par l'Agglomération pour 2024, il n'a pas eu lieu ; et Villeneuvois à vélo est toujours sans local permettant l'accueil de public et la tenue d'un atelier de réparation fixe. Ce manque diminue de plus en plus la motivation des bénévoles de l'atelier de réparation, et donc leur présence. L'association espère qu'enfin en 2025 elle puisse bénéficier d'un local afin de proposer un atelier d'auto-réparation dans le Villeneuvois, et ainsi assurer la pérennité de ses actions.

La convention signée en 2022 avec l'Agglomération pour la récupération des cycles abandonnés en déchetterie s'est poursuivie. Cette année, quarante-cinq bicyclettes ont été récupérées auprès de la déchetterie de Sainte-Livrade-sur-Lot. Parmi eux, deux cycles ont été remis en état et prêtés à des personnes en besoin (voir p. 22), et seize vélos ont été réparés et vendus à faible coût lors de la bourse aux vélos ; les autres ont été démontés pour pièces ou sont encore à traiter. Cette année, nous avons signé une convention similaire avec la Communauté de Communes Lot & Tolzac, pour la récupération et la revalorisation des vélos abandonnés en déchetterie. Nous avons pu y récupérer trois vélos depuis juillet 2024. En tout, 45 heures ont été passées sur ces vélos récupérés par l'antenne VéLot, et 51 heures par Villeneuvois à vélo.



Atelier de réparation rue de la Convention, ▲
le 8 juin 2024.



Cette année, les bénévoles ont eu à cœur de déployer l'atelier de réparation ailleurs qu'à Villeneuve-sur-Lot. Notre antenne VéLot a ainsi proposé des ateliers de réparation dans d'autres villes de la vallée du Lot :

- à **Castelmoron-sur-Lot**, le 16 mars 2024 ;
- à **Aiguillon**, le 05 mai et le 14 juillet 2024 ;
- à **Laugnac**, le 18 mai 2024 ;
- à **Prayssas**, le 1er juin 2024 ;
- à **Sainte-Livrade-sur-Lot**, le 15 juin 2024.

Les ateliers de réparation initialement planifiés pour Pujols n'ont jamais pu se produire, pour mauvais temps aux trois dates programmées dans l'année. Elles seront reprogrammées en 2025.

Surtout, nous avons eu le plaisir de programmer du 14 au 16 avril une belle opération avec la Maison des Jeunes des Fontanelles. Nous avons été sollicités afin d'organiser un atelier de réparation de vélos avec les jeunes sur plusieurs jours durant les vacances scolaires, afin d'apprendre la réparation vélo aux jeunes des Fontanelles et de réparer leur vélo souvent mal en point.

Sur trois jours, une trentaine de vélos ont été révisés, réparés avec les jeunes grâce à l'aide de **sept bénévoles** qui ont totalisé 53 h de bénévolat. Les jeunes disposent maintenant de vélos avec des freins qui freinent, des catadioptrés qui brillent, des pneus bien gonflés... soit une très bonne action de sécurité routière également. Cette opération a constitué un grand plaisir pour les bénévoles s'y étant investis, et a permis de faire connaître l'association à un public différent. Elle pourra être répétée l'an prochain, avec un moindre investissement en temps et pour un impact aussi grand.



Atelier de réparation à Sainte-Livrade, le 15 juin. ▲



Atelier de réparation à la Maison des Jeunes des Fontanelles, le 16 avril 2024. ▲



Savoir Rouler À Vélo

L'apprentissage de la conduite à vélo à l'école (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler en autonomie) est désormais partie intégrante des programmes scolaires à l'école primaire. Le programme **Savoir Rouler à Vélo** permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Après deux premières années balbutiantes, le programme est désormais bien installé en Grand Villeneuvois, avec l'enseignement du vélo couplé avec le programme Savoir Nager, à la piscine de Malbentre.

Dans le cadre du déploiement du Savoir Rouler à Vélo dans le Villeneuvois, notre association a plusieurs fois répondu présent pour accompagner les initiatives.

Le 24 mai, nous avons participé à une journée d'initiation au Savoir Rouler à Vélo dans le parc de Rogé, organisée par l'Agglomération et la Mairie de Villeneuve-sur-Lot, à destination de huit classes de Saint-Antoine-de-Ficalba, Pujols, Bias et Laroque-Timbaut. Toute la journée, nous avons animé un atelier de formation théorique du Code de la route à destination des cyclistes, auprès de 200 enfants, ravis de la journée.

Le 24 juin, nous avons révisé les vélos d'une soixantaine d'enfants, apportés par leurs parents, en vue d'une grande session de Savoir Rouler À Vélo organisée à l'école primaire de Laroque-Timbaut. Un succès, qui nous a conduit à participer à l'encadrement des enfants de CM1 et CM2 pour la validation de leurs compétences, lors d'une sortie sur route le 1er juillet.



**Journée d'initiation au Savoir Rouler à Vélo, ▲
le 24 mai 2024 sur le site de Rogé.**



Vélo-école et actions sociales

C'est à la suite d'une demande de Milhène Loiseau, présidente de la Maison citoyenne, que l'association s'est engagée dans une réflexion afin de proposer des cours d'apprentissage du vélo à des adultes ne savant plus ou n'ayant jamais appris à pédaler. Après une première saison en 2023 organisée en partenariat avec La Maison citoyenne et Sud Management qui s'est très bien déroulée, nous avons entamé une seconde saison de cours de vélo-école auprès du public repéré en amont par Milhène Loiseau.

La vélo-école dispose d'une flotte d'une quinzaine de vélos retapés et adaptés, issus du réemploi grâce à la convention entre Villeneuvois à vélo et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve. Certains vélos ont été adaptés en draisienne afin de disposer d'un matériel permettant d'abord d'apprendre l'équilibre sur un cycle, pour une progressivité des apprentissages.

Sans partenaire permettant le suivi des élèves, la vélo-école a vu une activité bien moindre cette année, avec deux formations au mois d'octobre auprès de femmes demandeuses. Cette action sociale importante pour l'asso sera à maintenir et pérenniser durant l'année.

En parallèle, nous avons prêtés des vélos sur le long terme à deux personnes en besoin, repérées par le Café Cantine et le Point Jeunes de Villeneuve-sur-Lot. Ces vélos, issus des déchetteries et retapés dans le cadre de réemploi, permettent à ces personnes désormais d'avoir un moyen de locomotion, notamment pour l'un d'entre eux afin de se rendre quotidiennement au travail dans les zones industrielles. Une fois que nous aurons un local, ces prêts pourront être généralisés.



La vélo-école en 2023. ▲

Animations

Tour de France oblige, cette année l'association a été sollicitée par de nombreux partenaires afin d'organiser des animations autour du vélo, en lien avec l'arrivée du Tour de France à Villeneuve. Grâce à l'investissement sans faille d'une vingtaine de bénévoles, nous avons pu répondre présent à l'ensemble des sollicitations : carnaval, fête des enfants, association du marché bio... En point d'orgue de cette année, la Fête du Tour a constitué la première fête du vélo villeneuvoise en dix ans

avec de nombreux événements concentrés en un week-end. Toutes ces participations ont permis de nous faire découvrir du plus grand public, et de faire parler du vélo tout au long de l'année.

Ces participations diverses se sont rajoutées aux animations désormais installées par Villeneuvois à vélo : participation aux événements d'Horizon Vert, bourse aux vélos, opération *Cyclistes, brillez !*, véloparade de Noël... Que tous les bénévoles en soient ici remerciés.



Image Françoise Riss-Cazeils

SAMEDI 06 AVRIL PARADE DES VÉLOS FLEURIS

Nous avons été sollicités par la mairie afin de participer activement au carnaval de Villeneuve-sur-Lot, cette année sur le thème du vélo. Afin de donner une animation supplémentaire aux cyclistes, nous avons organisé en amont du défilé une parade des vélos fleuris, événement familial et convivial consistant en une déambulation autour de la bastide de cyclistes avec des vélos décorés. Cette animation, encadrée de la police municipale, a permis de rassembler **64 personnes** avec des montures très jolies. Les cyclistes ont ensuite pu rejoindre la tête de cortège pour participer au défilé pédestre, afin de montrer fièrement la thématique «carnaval du vélo» en lien avec le Tour de France. Le matin-même, un atelier de décoration de vélos était porté au Café Cantine avec le Club omnisport de Courbiac. L'artiste Montserrat Garcia a réalisé une magnifique œuvre d'art sur notre triporteur, pour l'éternité !



SAMEDI 29 JUIN OLYMPIADES DES ENFANTS

Toujours dans la thématique Tour de France, la municipalité villeneuvoise a souhaité notre participation aux Olympiades des enfants, nom donné cet année à la traditionnelle jour des enfants organisé fin juin aux Haras Nationaux. En raison des prévisions météo, l'événement avait cet année lieu au parc des expositions. Pour l'occasion, nous avons proposé un circuit d'obstacle aux enfants permettant de découvrir le vélo, en slalomant entre des obstacles sur un parcours défini. L'association fournissait vélos et casques de toutes tailles, permettant aux enfants de tous âges de s'essayer au vélo. Cet événement a été un large succès, avec autour de **300 enfants** ayant participé en un après-midi ! Une dizaine d'enfants ont pu essayé le vélo pour la première fois, dont certains ont fait des dizaines de tours de circuits... Une très belle animation pour tous les bénévoles impliqués pour cet événement.



MERCREDI 10 JUILLET TOUS À VÉLO AU MARCHÉ BIO

L'association du marché bio et Villeneuvois à vélo se sont associés afin de proposer à la veille du Tour de France pour une matinée « Tous à vélo au marché bio », dont le but était d'inciter chacune et chacun à se rendre au premier marché biologique de France, à vélo. La Maison de la Mobilité et l'Office de Tourisme étaient également présents. Petit déjeuner offert par l'association du marché bio, atelier d'entretien et de réparation de vélos, balade à vélo le long de l'ancien tracé de la véloroute en bords de champs et marché des producteurs bio étaient au programme de ce bel événement sur la place d'Aquitaine, qui a permis d'envisager la solution vélo auprès des usagers du marché bio et des touristes présents. **Une quinzaine** de personnes dont des familles ont pris part à la balade. Une belle coopération à reproduire !



SAMEDI 14 SEPTEMBRE BOURSE AUX VÉLOS

Pour la deuxième année, nous avons organisé une bourse aux vélos d'occasion à l'occasion de la rentrée scolaire, sur l'allée Paul Nasse. L'investissement d'une dizaine de bénévoles a permis de tenir cette bourse aux vélos dans les règles de l'art, et a fait découvrir l'association Villeneuvois à vélo à un public différent. Près d'**une centaine de vélos** ont été proposés à la vente cette année, dont 27 ont été vendus, soit un « chiffre d'affaires » de 1210 €. Plus qu'un événement commercial, cette bourse aux vélos permet avant tout de remettre à l'usage des vélos qui auraient possiblement été jetés par leur propriétaire.



DIMANCHES 28 AVRIL & 6 OCTOBRE FESTI'NATURE & ECO'VILLAGE

Villeneuvois à vélo a cette année encore été présente aux événements d'Horizon Vert, au nombre de deux cette année. Le Festi'nature, de retour dans les jardins partagés à Eysses, a permis de promouvoir l'association auprès du public sensibilisé aux enjeux environnementaux. Nous avons fait découvrir les conséquences du projet RN 21 Créneau de Monbalen dont les travaux ont débuté, ainsi que notre idée de véloroute du Pays de Serres afin de profiter de ce grand projet routier pour développer une liaison cyclable entre le Villeneuvois et le Roquentin. Nous avons aussi proposé une balade d'exploration urbaine à la découverte des délaissés de voirie, chemins abandonnés formés par la déviation Nord-Est de Villeneuve-sur-Lot. Eysses, Romas : de nombreux délaissés de voirie griffant notre territoire, pan d'une histoire urbaine révolue.

Début octobre, l'Éco-Village d'Horizon Vert s'est lui posé à la Cale de la Marine, avec comme thématique les mobilités, sujet de prédilection de Villeneuvois à vélo. Nous avons co-organisé avec Horizon Vert et Autremments cet Eco-village, où nous avons invité à découvrir le Lopifit, vélo-tapis roulant électrique innovant. De nombreuses animations autres étaient proposées, comme une table ronde autour des lignes ferroviaires locales.





SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI FÊTE DU TOUR

Pour la première fois depuis dix ans, une Fête du vélo a été organisée à Villeneuve-sur-Lot, dans le cadre des animations proposées en lien avec l'arrivée du Tour de France dans la bastide. C'est tout naturellement que notre association a été dès la fin 2023 partie prenante de l'organisation de cette Fête du Tour, avec les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Villenuevois, qui s'est déroulée les 25 et 26 mai avec les associations vélo et vélocistes du territoire.

Cette Fête a débuté le samedi 25 mai avec la présence de l'association et de la Maison de la Mobilité au marché hebdomadaire de la place Lafayette. Tandis que l'Agglomération proposait un stand de présentation du schéma directeur cyclable et des transports urbains, ainsi que la récupération des dossards pour la randonnée populaire du lendemain, nous avons délocalisé notre atelier de réparation sous les arcades pour réparer et échanger avec les cyclistes du marché, ce qui nous a permis de faire plusieurs rencontres intéressantes.

Le soir-même, nous avons organisé un ciné-débat exceptionnel au cinéma L'Utopie de Sainte-Livrade-sur-Lot, avec la diffusion du documentaire *Together we cycle*, suite du film *Why we cycle* (diffusé au Festi'nature 2022) des réalisateurs Gertjan Hulster et Arne Gielen. Le film raconte l'histoire de la transformation cyclable des Pays-Bas. Alors que jusque dans les années 1970, l'évolution des mobilités aux Pays-Bas suivait la même direction que partout ailleurs, dans ce pays en quelques décennies le vélo a réussi à résister en faisant un retour triomphant dans l'espace public. Ce retour a été permis par un ensemble complexe de facteurs, dont la pression citoyenne en faveur des rues apaisées et la crise pétrolière en 1973.

Dans *Together we cycle*, les acteurs de cette révolution racontent le chemin sinueux ayant mené les Pays-Bas à devenir un pays où le vélo est un choix évident pour tous. Un film très inspirant pour les **40 spectateurs** à cette projection. Le film était suivi d'un débat avec la présence inédite de Celine Scornavacca, co-présidente de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, avec Adrien Chaud, président de Villenuevois à vélo et Jean Ballouhey, responsable transports et mobilités à la Communauté d'Agglomération du Grand Villenuevois, et animé par Faustine Lamard, référente de notre antenne VéLot. Plus tôt dans la journée, nous avons organisé deux départs depuis Castelmoron-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot pour inciter les habitants à assister à ce ciné-débat. À l'arrivée, du stationnement vélo temporaire était proposé, avec le concours technique de la mairie de Sainte-Livrade.



Le lendemain, la Fête du Tour a battu son plein avec de nombreuses animations organisées autour des trois randonnées populaires proposées par les villes d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot. Les collectivités ont proposé trois circuits : un en Agenais, un en Villeneuvois et un entre Agen et Villeneuve-sur-Lot. Nous avons été chargé de l'encadrement de la « petite villeneuvoise » de 30 km sur les voies vertes du Villeneuvois entre Villeneuve, Casseneuil et Sainte-Livrade. Grâce à la mobilisation des bénévoles de Villeneuvois à vélo, du Rando Club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve et des agents du service des sports de la ville de Villeneuve-sur-Lot, cette balade a accueilli **une centaine de participants** en toute sécurité malgré le défi organisationnel de l'encadrement d'un tel circuit, avec de nombreuses familles et enfants.

À l'arrivée de la balade villeneuvoise et de la grande randonnée entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, un vélo-village

était proposé toute la journée sur le complexe sportif de la Myre-Mory avec de nombreux stands de diverses associations et partenaires : vélocistes, food-trucks, clubs sportifs, services touristiques... Villeneuvois à vélo était bien représentée aux côtés de la librairie Livresse, afin de présenter nos actions de plaidoyer et en proposant la révision des vélos si besoin. Malheureusement, l'emplacement du vélo-village et sa date placée à la Fête des mères a emmené à une faible fréquentation de ce vélo-village et donc de notre stand. Des enseignements en seront tirés pour une éventuelle fête du vélo portée par l'association en 2025.

Au-delà des animations, cette Fête du Tour a également permis la rencontre de nombreuses associations cyclistes du territoire, et la co-construction d'une fête du vélo avec les collectivités locales. La grande participation aux randonnées populaires (près de 400 personnes sur le tour d'Agen à Villeneuve) a permis de toucher un grand public.





VENDREDI 04 OCTOBRE AU LYCÉE À VÉLO !

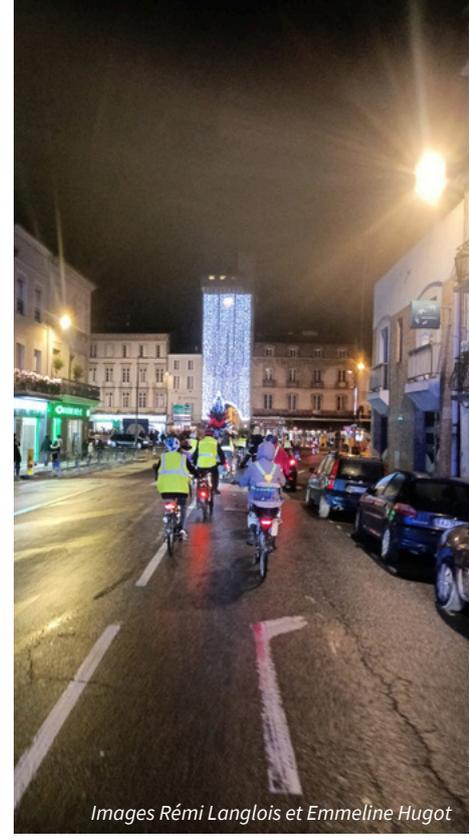
Afin d'inaugurer la nouvelle piste cyclable sur l'avenue d'Agen, menant du centre-ville au lycée Lot-et-Bastides, et d'inciter les lycéens à essayer cette nouvelle possibilité de déplacement vers l'établissement scolaire, Ville-neuvois à vélo et le lycée Lot-et-Bastides ont organisé une opération visant à mettre au défi les lycéens de venir le plus possible à vélo, vendredi 4 octobre.

À cette occasion, l'association offrait à tous les cyclistes le petit-déjeuner : viennoiseries, jus de fruits, pruneaux d'Agen. Dans le cadre de la campagne *Cyclistes, brillez !* labellisée dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, et financée par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, du matériel de sécurité routière a été distribué aux cyclistes en besoin : lampes, gilets haute visibilité... Cette initiative s'inscrivait également dans le cadre de la campagne *La Vélo Vibe* portée par la FUB pour développer la mobilité scolaire.

Cette opération a été l'occasion de la première venue du Maire de Villeneuve-sur-Lot, accompagné de l'adjoint aux travaux et d'agents de la ville, à un de nos événements. Nous avons pu ensemble, avec les Proviseur et Proviseur-adjoint du lycée, échanger et découvrir les résultats concrets de l'aménagement de cette piste cyclable expérimentale jusqu'au lycée Lot-et-Bastides, avec de plus en plus de lycéens se rendant au lycée à vélo comparé aux années précédentes.

Ce jour-là, le nombre de cyclistes a été **triplé** par rapport au vendredi précédent, avec près de 45 cyclistes compté sur les deux sites Leygues et Couffignal. Ce nombre est à relativiser avec les 1 600 élèves du lycée. L'opération, réalisée début octobre, sera à reproduire plus tôt dans l'année afin de mieux profiter de l'aube. Elle n'en reste pas moins un très bel exemple d'événement ponctuel permettant de développer fortement l'éco-mobilité scolaire, et le nombre de jeunes à vélo. Elle a reposé sur le fort investissement d'une dizaine de bénévoles, qu'ils en soient ici remerciés.





Images Rémi Langlois et Emmeline Hugot

SAMEDI 21 DÉCEMBRE VÉLOPARADE DE NOËL : ILLUMINONS LA VILLE

Pour célébrer la fin d'année en beauté, nous avons organisé la quatrième édition de notre véloparade de Noël « Illuminons la ville », le samedi 21 décembre depuis les allées Georges Leygues.

Depuis deux ans, notre animation est partie intégrante des festivités de La bastide enchantée, et touche ainsi un très large public, nombreux à venir y compris à pied au départ ou à attendre le cortège à l'arrivée. Le départ était cette année donné des allées Georges Leygues, afin de donner une plus grande visibilité à la manifestation et de célébrer les travaux des allées Georges Leygues, en cours.

L'événement consistait en une déambulation festive à vélo, à la découverte des maisons illuminées pour Noël dans les quartiers de Marot, Massanès et Eysses, avant de rejoindre le centre-ville par l'avenue du Général de Gaulle, donnant une vue directe sur la tour de Paris. Le cortège a ensuite rejoint le parc Saint-Cyr où était tiré à 19 h le spectacle pyrotechnique organisé par la municipalité. L'objectif est double : passer un temps convivial en découvrant à vélo les décorations de fin d'année ; et porter un impératif message de sécurité routière, autour de la visibilité à vélo la nuit. D'année en année, de plus en plus de personnes décorent leur monture avec de magnifiques décorations et guirlandes, voire des créations originales. Cette année, nous avons pu découvrir une famille de pères Noël avec leur hotte, ou encore un vélo sonorisé par Alexandre LEFAIX ayant ainsi diffusé une ambiance électro durant la parade.

Comme l'an dernier, la véloparade était précédée d'un stand sécurité routière dédié, dès 17 h, avec distribution de nombreux matériels de visibilité proposés par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ainsi que des conseils et flyers sur les différents types d'éclairage, réalisés par la FUB.

Pour la première fois, l'association Un p'tit bol d'air, qui transporte des patients du Pôle de Santé du Villeneuvois sur des triporteurs aménagés, était présente. Le matin-même, nous avons tenu un atelier de décoration des triporteurs de nos associations au Café Cantine, qui a attiré une dizaine de personnes de tout âge, de 7 à 78 ans ! Une belle coopération interassociative et intergénérationnelle.

Pour encore mieux encadrer la véloparade, l'association a fait l'acquisition de nouveaux talkie-walkies ayant permis de communiquer entre encadrants ainsi que de gilets floqués afin d'aider au repérage des bénévoles. Le dispositif porté par **une vingtaine de bénévoles** a permis un déroulement de la véloparade sans accrocs du début jusqu'au final vers le parc Saint-Cyr.

L'événement, bien promu par la municipalité et la presse, a attiré **110 participants**, dont de nombreux jeunes venus du club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve ou des adhérents de l'Union cyclo-sportive pujolaise.



Randos Vélo et culture en Villeneuvois

Depuis 2021, tous les vendredis, un groupe d'amis propose des balades liant vélo et culture dans le Villeneuvois, pour le plaisir de se retrouver, de pédaler ensemble et de découvrir des endroits inattendus du territoire. Ces « randos vélo & culture en Villeneuvois » ont fait parler d'elles jusqu'au 13 h de TF1.

Ces randos, d'abord organisées par un groupe d'une poignée de personnes, ont accru en popularité, et sont notamment un moment de rencontre entre adhérents, sympathisants, à la découverte du territoire. Chaque sortie est co-organisée par deux personnes, avec des thématiques très variées : découverte de patrimoine, visites guidées, rencontres avec des cultivateurs, des artistes, ou simplement sorties pour le plaisir.

En 2024, une cinquantaine de balades ont été organisées pour découvrir divers lieux et acteurs de notre territoire. Il est à noter plusieurs randonnées exceptionnelles, comme celle organisée avec l'association PHP de Penne d'Agenais sur les traces de Marcel Garrouste, avec la délivrance du certificat d'études de la figure politique par son épouse à la mairie de Trémons, le 17 mars 2024. La fromagerie Baechler, l'orfèvre Oscar Galea ou le filateur Reinhard Poppe sont autant d'artisans qui ont été rencontrés cette année dans ces randos hebdomadaires.

Les randos vélo et culture en Villeneuvois ont lieu tous les vendredis matins, au départ de la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot.

UN PROGRAMME VARIÉ

- 12/01** Le Musée du jouet rustique, à Pujols
- 19/01** Micro-Folie de Sainte-Livrade-sur-Lot
- 26/01** À la découverte de Monflanquin
- 02/02** Sur les traces de Paul Guth, et de l'église Sainte-Foy-de-Penne
- 09/02** Direction Saint-Étienne-de-Fougères
- 16/02** Pollen à Monflanquin
- 23/02** La route des crêtes
- 01/03** Repérage de l'itinéraire de la Fête du Tour
- 08/03** Circuit autour de Dolmayrac
- 15/03** La vallée de la Tancanne
- 17/03** **Rando exceptionnelle**
Sur les traces de Marcel Garrouste
- 22/03** Vallée du Merlet, et visite de l'église Saint-Georges-de-Cailhavet
- 05/04** Micro-Folie à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 12/04** Vallée de la Tancanne
- 19/04** Église Saint-Gilles de Cazideroque
- 26/04** Les alpagas à Trémons
- 03/05** Laurier - Dolmayrac : la route des crêtes
- 17/05** Soturac, Bonaguil
- 31/05** Gavaudun – Montpazier – Saint-Avit
- 14/06** La maison des assiettes à Bias
- 21/06** L'entreprise Serres Jouy, à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 28/06** Le Pech de Berre, dominant sur les vallées



- 05/07** Les nénuphars de Latour-Marliac, au Temple-sur-Lot
- 12/07** Visite de la maison Parra, à Marmande
- 20/07** Opération Vélobus avec Vélocité en Agenais
- 26/07** Menuiserie Setze, à Paulliac
- 02/08** L'histoire du train et du tramway entre Villeneuve, Cancon et Monflanquin
- 09/08** À l'approche de Monségur, sur les coteaux
- 10/08** Randonnée nocturne, soirée étoiles filantes
- 16/08** Les médiévales de Monflanquin
- 30/08** Direction Monbahus et Monclar-d'Agenais
- 13/09** La bastide en chantiers :
visite extérieure de Ste-Catherine
- 21/09** **Fête des voies vertes**
Les nouveaux aménagements de la véloroute de la vallée du Lot, jusqu'à Clairac
- 11/10** Le musée automobile et du machinisme agricole de Salviac
- 18/10** Les bijoux en métal d'Oscar Galea, à Monbalen
- 25/10** Fromagerie Baechler, au Temple-sur-Lot
- 08/11** Les haras de Thouars, et Castella
- 15/11** Nichoirs de Jean-Marc Bonetti à La Sauvetat-sur-Lède
- 22/11** La Sauvetat-de-Savères
- 29/11** Le quartier rural en transition Tera, à Lustrac
- 06/12** Le projet de filature de Reinhard Poppe, à Penne
- 20/12** Jusqu'à Montastruc et Monbahus





Image Rémi Langlois

Vie de l'association

En 2024, Villeneuvois à vélo a poursuivi une politique forte d'animations et événements afin de maintenir et développer la communauté de bénévoles de l'association. Durant l'année, plusieurs moments de convivialité ont ainsi permis aux bénévoles de l'association de se retrouver, d'échanger et d'être remerciés pour leurs actions : galette des rois en janvier, goûter en mai, CA ouvert à tous en août. Pour la première fois, un repas de fin d'année a été organisé par l'association avec le Café Cantine, en clôture de la véloparade, qui a réjoui les bénévoles. Les randos vélo et culture en Villeneuvois, tout comme les ateliers de réparation, ont été d'autres moyens de se retrouver entre adhérents et d'échanger avec le Conseil d'Administration. Comme l'an dernier, une formation à l'encadrement d'un cortège a été organisée quelques jours avant la véloparade aux bénévoles participant à sa sécurisation.

Le Conseil d'Administration s'est composé de 13 membres en 2024, dont 4 femmes ; et s'est réuni huit fois. Nous avons obtenu cette année la reconnaissance d'intérêt général par le fisc, nous permettant d'émettre des reçus fiscaux pour la défiscalisation des dons et abandons de frais des bénévoles. Outre l'intérêt financier pour les donateurs à l'association (avec une déduction d'impôts), cette bonne nouvelle permet également de valoriser les frais engagés par les bénévoles pour l'association.

L'assemblée générale a attiré une trentaine de personnes. En 2024, le nombre d'adhérents a de nouveau augmenté. Avec la nouvelle répartition des adhésions votée à l'Assemblée Générale 2023, ce sont 60 individus et 10 familles qui ont adhéré à l'association, pour un total de 91 personnes. Environ 25 bénévoles réguliers ont œuvré pour l'association. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.





Vie fédérale

Nous avons développé tout au long de l'année nos relations avec les associations amies et notre réseau national. L'association est en effet membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V). Nous nous sommes rendus du 21 au 24 mars 2024 au Congrès et à l'Assemblée Générale de la FUB à Grenoble, qui avaient pour thème « 2030 : une France cyclable », ainsi qu'un changement important de statuts et de gouvernance pour la FUB.

Nous avons également participé le 7 décembre 2024 à une rencontre régionale des ateliers vélo participatifs, organisée par l'atelier La Véloterie de Cahors, avec l'appui du réseau national L'Heureux Cyclage. Nous avons fait la rencontre de nombreux ateliers de réparation participatif, d'Uzerche à Villeneuve-d'Aveyron, d'Agen à Capdenac. Nous avons pu échanger sur nos thématiques communes et dans des groupes de travail, ce qui nous a donné de belles idées pour le futur atelier de réparation fixe de Villeneuvois à vélo.

Plus localement, Villeneuvois à vélo, VéLot et Vélocité en Agenais se sont regroupées au sein d'un collectif, dénommé **47 à bicyclette**, qui doit encore se structurer afin d'être la fédération des associations vélo du quotidien du département. Ce collectif doit permettre de porter des sujets départementaux et de faciliter la création d'autres associations pro-vélo sur les territoires non couverts, comme le Marmandais. Des premières synergies se sont opérées entre nos associations, à l'instar de l'opération Vélobus réalisée le 20 juillet 2024 afin de promouvoir le système de porte-vélos installé sur les cars entre Villeneuve-sur-Lot et Agen. Les membres de Vélocité en Agenais ont utilisé ces porte-vélos, afin d'aller à Villeneuve-sur-Lot pour enfin se rendre à vélo jusqu'à Castelmoron-sur-Lot et rencontrer les membres de VéLot. Une très belle coopération interassociative !





Dans la presse

Depuis sa création, Villeneuvois à vélo est très présente dans la sphère médiatique villeneuvoise. Cette année, nos nombreux événements portés en lien avec le Tour de France ont naturellement eu beaucoup d'écho dans la presse : carnaval, Fête du Tour, véloparade de Noël...

Les nombreux débats autour de la mise à sens unique de la rue de la Fraternité ou de l'enquête publique pour la voie verte vers Rogé ont également été l'occasion pour l'association de faire entendre ses arguments.

En tout, ce sont **23 interventions médiatiques** qui sont enregistrées en 2024 ; sans compter les citations pour nos participations aux événements portés par Horizon Vert (Festi' nature et Eco'village).

Sur la version numérique du rapport d'activité, les titres des articles sont cliquables et mènent aux articles sur les sites internet des différents médias.



- **La Dépêche du Midi**, Visite culturelle des « Villeneuvois à vélo » à Sainte-Foy, 7 février 2024.
- **Sud Ouest**, L'AG du Villeneuvois à vélo, 29 février 2024.
- **Sud Ouest**, Grâce à ces Villeneuvois, les bus de la région sont équipés de porte-vélos, 8 mars 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Les églises au cœur de la sortie des Villeneuvois à vélo, 19 mars 2024.
- **Quidam Hebdo**, Au carnaval de Villeneuve non plus, on n'oubliera pas le Tour de France, 19 mars 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Défilé, véloparade : le carnaval veut monter en puissance cette année, 20 mars 2024.
- **Sud Ouest**, Une vingtaine d'associations en selle pour la 3e édition du carnaval, 25 mars 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Véritable arc-en-ciel et confettis virevoltants pour le carnaval du vélo, 8 avril 2024.
- **Radio Bastides**, Intervention dans le cadre du Festi'nature, 2 mai 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Ciné-débat autour du film « Together we cycle » à l'Utopie, 18 mai 2024.
- **Sud Ouest**, Un week-end d'animations en avant-goût du Tour de France, 25 mai 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Le dossier de la voie verte vers Rogé à l'épreuve de l'enquête publique, 25 mai 2024.
- **Sud Ouest**, Pour Adrien Chaud, le tracé [de la voie verte] se doit d'être au bord du Lot, 4 juillet 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Tous à vélo au marché bio, 7-9 juillet 2024.
- **La Dépêche du Midi**, « Villeneuvois à vélo », l'avenir passera par le deux-roues, 21 août 2024.
- **Radio Bastides**, Intervention en amont de la bourse aux vélos, 13 septembre 2024.
- **La Dépêche du Midi**, L'association Villeneuvois à vélo organise sa Bourse aux vélos ce samedi, 13-14 septembre 2024.
- **La Dépêche du Midi**, La circulation de la rue de la Fraternité ne fait pas consensus, 4 octobre 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Cycliste écrasé à Paris : Villeneuvois à vélo rendra un hommage samedi, 18 octobre 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Parade à vélo et feu d'artifice ce samedi, 18 décembre 2024.
- **Sud Ouest**, Saint-Cyr brille de milles feux, 19 décembre 2024.
- **Sud Ouest**, La Véloparade partira des allées Georges Leygues, 20 décembre 2024.
- **La Dépêche du Midi**, Un record étincelant pour de la véloparade illuminée de Noël, 23 décembre 2024.



Perspectives 2025

Après une année 2024 marquée par les nombreux événements et aménagements obtenus en Villeneuvois dans la foulée du Tour de France, les priorités fixées par le bureau pour 2025 sont notamment le déploiement de l'association dans toute la vallée du Lot. Après la création en 2023 de notre antenne VéLot, sur les territoires de Lot & Tolzac jusqu'à la confluence, Villeneuvois à vélo travaillera à développer des synergies avec des acteurs locaux pour mieux couvrir les territoires du Fumélois et des Quatre Cantons.

Cela passera notamment par l'organisation d'une randonnée militante sur plusieurs jours, voulue par nos adhérents, le long de la véloroute de la vallée du Dropt, afin de découvrir cette jolie vallée et d'inciter les collectivités à son amélioration. Nous participerons également aux comités d'itinéraire du Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil Départemental, censés être créés en 2025 afin de développer de grands itinéraires cyclables en Lot-et-Garonne.

Face à l'immobilisme et au non-respect de l'obligation d'aménagements cyclables de certains élus, nous opterons pour une stratégie plus agressive de plaidoyer voire de recours concernant des projets de rénovation de voirie sans aménagements cyclables.

À Villeneuve-sur-Lot, 2025 sera une année majeure pour Villeneuvois à vélo qui devra impérieusement obtenir un local. Ce pied-à-terre nous permettra de créer un véritable atelier d'auto-réparation dans la bastide et d'assurer une permanence plus visible pour nos actions, nécessaire afin de diversifier les profils de l'association, la rendre plus grand public et ainsi assurer sa pérennité sur le long terme. Sur le souhait de nos adhérents, nous pérennisons les grands événements portés en 2024, comme la Fête du vélo, et l'organisation d'une vélo-parade de printemps.

Enfin, nos regards seront déjà tournés vers 2026, avec l'échéance des prochaines élections à préparer afin de promouvoir une politique ambitieuse pour le vélo aux prochaines municipales. Le Baromètre des villes cyclables, ouvert entre le 28 février et le 3 juin 2025, sera juge pour évaluer l'évolution depuis 2021 des politiques cyclables des villes lot-et-garonnaises. À ce titre, Villeneuvois à vélo devra en faire la promotion, partout dans la vallée du Lot, afin de disposer de données objectives. La publication des résultats en septembre marquera le début d'une campagne de plaidoyer auprès des candidats aux élections municipales.

Le chemin est encore long, mais la voie est libre !



**VILLENEUVOIS
À VÉLO**